



FAQ

Qu'est-ce que le Savoir Rouler à Vélo ?

Le Savoir Rouler à Vélo est un programme qui permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.

A quel public s'adresse le Savoir Rouler à Vélo ?

Le Savoir Rouler à Vélo s'adresse aux enfants de 6 à 11 ans.

Combien de temps dure la formation du Savoir Rouler à Vélo ?

La formation dure au minimum 10h.

Comment se déroule la formation du Savoir Rouler à Vélo ?

La formation est divisée en 3 blocs d'apprentissage :

Savoir pédaler : Maîtriser les fondamentaux du vélo ; Il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner.

Savoir circuler : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé. Il s'agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction et découvrir les panneaux du code de la route.

Savoir rouler à vélo : circuler en situation réelle. Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'appropriier les différents espaces de pratique.

Combien coûte le Savoir Rouler à Vélo ?

Dans la majorité des cas, le coût de la formation est nul pour l'enfant. S'il n'y a pas de coût direct pour l'enfant, les frais de formation peuvent s'élever jusqu'à 50 € par enfant comprenant :

L'équipement :

- ▲ Vélo + casque : achat, prêt, apport par les enfants. Stockage / maintenance.
- ▲ Petit matériel : plots, cerceaux, panneaux de signalisation, portiques, gilets de visibilité, etc...

Le ou les intervenants :

- ▲ Rémunération / défraiement

Les outils pédagogiques :

- ▲ Impression livret pédagogique + outils de promotion du dispositif
- ▲ Goodies

Le Savoir Rouler à Vélo est-il obligatoire ?

Le Savoir Rouler à Vélo n'est pas obligatoire. Il est une déclinaison opérationnelle de la mesure du Comité Interministériel à la sécurité routière du 9 janvier 2018, présidé par le premier ministre visant à « **accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité** ».

Cette opération s'inscrit-elle dans le cadre du plan vélo ?

Le « Savoir Rouler à Vélo » est un axe majeur du plan Vélo et mobilités actives présenté par le Premier ministre le 14 septembre 2018.

Est-ce que le Savoir Rouler à Vélo est un diplôme / une certification ?

Non, le Savoir Rouler à Vélo n'est pas une évaluation. A l'issue de la formation, les enfants qui ont acquis les compétences inscrites dans le socle commun de compétences se voient remettre une attestation de suivi de la formation.

Que se passe-t-il si un enfant n'a pas suivi le Savoir Rouler à Vélo lors de son entrée au collège ?

Le Savoir Rouler à Vélo n'est pas obligatoire. Il atteste d'un niveau de compétences acquis grâce à la formation. Si un enfant souhaite suivre le programme après 11 ans, il peut le faire en milieu extra-scolaire, dans un lieu identifié sur la cartographie dédiée au Savoir Rouler à Vélo sur le site www.savoirroulervelo.fr.

Le Savoir Rouler à Vélo constitue-t-il un permis vélo ?

Non, il ne s'agit pas d'un permis vélo ; il s'agit d'une formation qui permet aux enfants d'acquérir les compétences nécessaires pour rouler en autonomie à vélo sur la voie publique.

Quel est le lien avec l'APER ?

Les enfants titulaires de l'attestation de première éducation à la route (APER) sont, de droit, titulaires du bloc 2 du Savoir Rouler à Vélo.

Quel est le lien avec le brevet de sécurité routière (BSR) ?

Le brevet de sécurité routière permet de conduire un cyclomoteur à partir de 14 ans alors que le Savoir Rouler à Vélo vise l'apprentissage de la pratique du vélo en sécurité.

Où mon enfant peut-il suivre l'apprentissage du Savoir Rouler à Vélo ?

Pour trouver le lieu où se déroule le Savoir Rouler à Vélo le plus proche de chez soi, une cartographie est disponible sur le site www.savoirroulervelo.fr référençant les différents opérateurs du programme.

Le Savoir Rouler à Vélo peut se dérouler en milieu scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Mon enfant n'a pas de vélo, peut-il quand même participer au Savoir Rouler à Vélo ?

Certaines formations Savoir Rouler à Vélo proposent le prêt de matériel (vélos, casques, etc). Pour savoir si la formation proposée inclue le prêt de matériel, renseignez-vous auprès de l'organisme en charge de la formation sur la cartographie dédiée sur le site www.savoirroulervelo.fr



Programme piloté par
le ministère des Sports

